



Lac-Sergent

Ville de Lac-Sergent
1525, chemin du Club-Nautique, Lac-Sergent, Québec G0A 2J0
Téléphone 418-875-4854 Télécopieur : 418-875-3805

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Lac-Sergent tenue le lundi 11 novembre 2019 à 19H00, au lieu ordinaire des séances, à l'Hôtel de Ville, 1525, chemin du Club-Nautique à Lac-Sergent.

Présences

Monsieur Yves Bédard, maire
Monsieur Daniel Arteau, conseiller
Monsieur Jean Leclerc, conseiller
Madame Diane Pinet, conseillère
Monsieur Stéphane Martin, conseiller

Assiste également à la séance, Mme Josée Brouillette, directrice générale et greffière, Mme Nancy L'Heureux, trésorière et l'inspecteur municipal, M. Éric Chamberland.

Les membres du conseil municipal sont tous présents et consentent à ce que le point **4.3** Correction de la résolution no 19-10-237 / Engagement d'une trésorière pour la Ville de Lac-Sergent et le point **4.4** Abrogation de la résolution no 19-10-238 / Modification du titre du poste de la directrice générale et secrétaire-trésorière soient ajoutés séance tenante, le tout conformément à l'article 325 de la Loi sur les cités et villes.

1. OUVERTURE

Monsieur Yves Bédard, maire procède à l'ouverture de l'assemblée.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Yves Bédard, maire fait la lecture de l'ordre du jour modifié.

- 1. Ouverture**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Première période de questions sur les sujets à l'ordre du jour**
- 4. Résolutions**
 - 4.1 Octroi de mandat à la firme *Laboratoires d'expertises Québec (LEQ)* **TP-2019-016** – contrôle de qualité dans le cadre des travaux de réfection du chemin du Tour-du-Lac Nord et Sud
 - 4.2 Octroi de mandat à la firme Assaini-Conseil **TP-2019-017** - surveillance des travaux de réfection du chemin du Tour-du-Lac Nord et Sud
 - 4.3 Correction de la résolution no 19-10-237 / Engagement d'une trésorière pour la Ville de Lac-Sergent (**point ajouté**)
 - 4.4 Abrogation de la résolution no 19-10-238 / Modification du titre du poste de la directrice générale et secrétaire-trésorière (**point ajouté**)
- 5. Période de questions portant uniquement sur les sujets discutés**
- 6. Clôture de la séance**
- 7. Levée de la séance**

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par monsieur Daniel Arteau, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

19-11-268

D'ADOPTER l'ordre du jour modifié de la présente séance de ce conseil.

3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

Aucune question.

4. **RÉSOLUTIONS**

- 4.1 Octroi de mandat à la firme *Laboratoires d'expertises Québec (LEQ) TP-2019-016* – contrôle de qualité dans le cadre des travaux de réfection du chemin du Tour-du-Lac Nord et Sud

19-11-269

IL EST PROPOSÉ par madame Diane Pinet, conseillère
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil de la Ville de Lac-Sergent approuve, la soumission de *Laboratoires d'Expertises de Québec Itée* au montant de 12 900\$, plus les taxes applicables, pour le contrôle qualitatif des matériaux incluant les analyses et essais, déplacements et la préparation du rapport final dans le cadre du projet des travaux de réfection du chemin du Tour-du-Lac Nord et Sud;

LES devis, les soumissions et la présente résolution tiennent lieu de contrat.

QUE les sommes nécessaires afin de pourvoir au paiement de la présente dépense soient prises à même les sommes disponibles dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023 (TECQ).

- 4.2 Octroi de mandat à la firme *Assaini-Conseil TP-2019-017* - surveillance des travaux de réfection du chemin du Tour-du-Lac Nord et Sud

19-11-270

IL EST PROPOSÉ par monsieur Daniel Arteau, conseillère
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil de la Ville de Lac-Sergent octroi le mandat de surveillance des travaux à la firme *Assaini-Conseil* au tarif horaire de 90\$/heures, plus les taxes applicables pour un total n'excédant pas 90 heures.

LES devis, la soumission et la présente résolution tiennent lieu de contrat.

QUE les sommes nécessaires afin de pourvoir au paiement de la présente dépense soient prises à même les sommes disponibles dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023 (TECQ).

Point ajouté

- 4.3 Correction de la résolution 19-10-237 / Engagement d'une trésorière pour la Ville de Lac-Sergent

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier la résolution 19-10-237 afin qu'il y soit précisé que le Ville de Lac-Sergent engage Mme Nancy L'Heureux, à titre de trésorière adjointe et non, trésorière;

EN CONSÉQUENCE,

19-11-271

IL EST PROPOSÉ par madame Diane Pinet, conseillère
RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE Mme Nancy L'Heureux soit et, par la présente, est engagée à compter du 21 octobre 2019 au poste de trésorière adjointe à temps partiel, avec période d'essai de douze (12) mois, pour une moyenne d'heures de 10 heures semaine et selon le forfait hebdomadaire de 500\$/semaine. Les autres termes étant conclus par contrat.

ET que cette dépense soit imputée à même les surplus cumulés non affectés au 31 décembre 2018.

Point ajouté

- 4.4 Abrogation de la résolution no 19-10-238 / Modification du titre du poste de la directrice générale et secrétaire-trésorière

19-11-272

IL EST PROPOSÉ par monsieur Stéphane Martin, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la Ville de Lac-Sergent abroge la résolution 19-10-238, laquelle stipulait une modification du titre du poste de la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Certificats de crédits

Je, soussignée Nancy L'Heureux, trésorière adjointe certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses mentionnées dans ce procès-verbal.

EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce _____ (date)

Nancy L'Heureux, trésorière adjointe

5. **PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT UNIQUEMENT SUR LES SUJETS DISCUTÉS**

6. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire, remercie les membres du Conseil et les personnes présentes et déclare la fin de la séance.

7. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Daniel Arteau, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE la séance soit levée à 19H15.

19-11-273

YVES BÉDARD
MAIRE

Josée Brouillette
Directrice générale et secrétaire-trésorière